

Joël Rigail

Président du Conseil
de la Caisse de l'Aude

Ce rapport d'activité 2024 témoigne de la richesse et de l'intensité de l'année que nous venons de traverser. Il rend compte, mois après mois, de l'engagement quotidien de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Aude auprès de ses assurés, de ses partenaires et de ses collaborateurs. À travers ces actions, ce sont les valeurs fondatrices de notre Sécurité sociale – la solidarité, l'égalité d'accès aux soins, la prévention – qui prennent corps, au plus près du territoire.

Dès le mois de janvier, la cérémonie des vœux a donné le ton : une CPAM mobilisée, fière de ses équipes, attentive à chacune et chacun. L'année s'est poursuivie dans cette dynamique, avec des initiatives fortes dans tous les domaines : santé publique, accompagnement des professionnels, inclusion, transformation numérique, écoresponsabilité. Qu'il s'agisse de la lutte contre la fraude, de la signature de la charte Cancer@Work, du soutien aux aidants, ou de l'installation de la task force téléphonique à Narbonne, chaque projet a été conduit avec exigence, cohérence et sens.

Les nombreux évènements de prévention – Mars Bleu, Octobre Rose, les Rendez-vous de la prévention ou le forum "Parlons Santé" – illustrent notre volonté d'aller à la rencontre des publics, de créer du lien, de rendre les messages de santé accessibles, concrets et porteurs d'actions. Ces moments sont autant de preuves que l'Assurance Maladie n'est pas qu'un acteur administratif, mais une force vive au service de la population.

Je souhaite aussi saluer la capacité d'adaptation de nos équipes, notamment dans l'accueil du public, la modernisation des outils, l'attention portée au bien-être au travail, et l'intégration des nouveaux enjeux, notamment en matière de cybersécurité, de transition énergétique et d'inclusion professionnelle.

Cette belle dynamique est le fruit d'un travail collectif. Elle n'aurait pas été possible sans l'implication des collaborateurs de la Caisse, de nos partenaires institutionnels, de notre Conseil et bien sûr de notre direction. À cet égard, je tiens à adresser un remerciement tout particulier à Antoine Bourdon, qui a quitté ses fonctions en décembre pour rejoindre la CPAM du Finistère. Son engagement, son humanité et sa vision ont fortement contribué à faire évoluer notre Caisse dans un esprit d'agilité, de dialogue et de performance. Qu'il soit ici chaleureusement remercié et assuré de notre reconnaissance.

En tant que président, je suis fier de ce que nous avons accompli ensemble. Cette fierté, je la partage avec chacun d'entre vous.

Elle s'appuie aussi sur le travail souvent discret mais essentiel du Conseil de la Caisse, de ses membres et des commissions qui œuvrent toute l'année à faire vivre le dialogue entre les représentants des assurés, des employeurs, des salariés, des institutions partenaires et les équipes de direction.

Leur engagement, leur regard éclairé et leurs contributions constantes permettent de donner du sens, de la cohérence et de la légitimité à nos orientations. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés.

Elle nous engage à poursuivre, à innover, à renforcer encore notre rôle d'acteur de santé, d'accompagnateur de vie, et de garant de l'équité.

Joël Rigail